



Améliorer les effets structurants du secteur des ressources minérales dans les pays de la Communauté économique d'Afrique centrale



*N'Djamena
du 25 au 30 novembre 2015*



**Améliorer les effets structurants du secteur des ressources minérales dans
les pays de la Communauté économique d'Afrique centrale**

Atelier régional et lancement de projet

N'Djamena, Tchad

du 25 au 30 novembre 2015

Note conceptuelle



I. Contexte régional et international

La CNUCED, à travers son groupe spécial sur les produits de base, est chargée de la mise en œuvre du projet intitulé " Améliorer les effets structurants du secteur des ressources minérales dans les pays de la Communauté économique d'Afrique centrale". Le projet est financé par la 9^{ème} tranche du Compte pour le développement des Nations Unies. Une collaboration avec la Commission Economique des Nations Unies (ECA) est prévue, à travers son projet sur la négociation des contrats dans le secteur des ressources minérales. La phase opérationnelle se déroulera entre 2015 et 2017 dans les trois pays pilotes, nommément la République du Tchad, la République du Congo et la République de Guinée équatoriale. La mise en œuvre de ce projet devrait être opportune car les dix pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sont dotés de réserves importantes en ressources minières (hydrocarbures et minéraux solides). En effet, la CEEAC assure 51 % de la production mondiale de cobalt, 25 % de celle de diamants industriels et 30 % du pétrole brut africain. L'exploitation de ces ressources minières pourrait constituer une importante source d'emplois, de revenus et contribuer au processus de développement durable.

De manière générale, les liens de production dans les industries extractives désignent les intrants en amont et les extrants en aval des opérations minières ainsi que les relations d'affaires entre les opérateurs économiques locaux et les filiales étrangères, y compris la prestation de services. Elles englobent également d'autres effets induits positifs dans des domaines tels que la mise à niveau des technologies, des compétences et des processus productiques. Se basant sur ces définitions, il s'avère que les pays de la CEEAC possèdent très peu de liens de production. Les effets sur l'économie locale restent minimes car les minerais ne sont pas transformés localement en produits à valeur ajoutée. Par ailleurs, un premier aperçu des indicateurs socio-économiques des pays concernés révèle un impact très limité malgré une croissance économique bien présente.

Il est attendu que ce projet s'intègre dans la dynamique de politiques spécifiques à la région de l'Afrique centrale ainsi que dans le contexte continental. Sur le plan régional, le traité instituant la CEEAC reconnaît l'importance des ressources naturelles comme moteur d'un développement économique large, et la nécessité de coordonner les politiques visant à maîtriser les techniques de création de valeur ajoutée dans le secteur minier et à promouvoir les liens de production en amont et en aval (articles 55b et 56b). Au niveau continental, le Sommet des chefs d'État africains qui s'est tenu à Addis-Abeba au mois de février 2009 a adopté la « Vision minière pour l'Afrique » (VMA), qui promeut une « exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minières africaines pour soutenir une croissance et un développement socio-économique durables globaux ». Le Sommet a demandé aux « ministres de l'UA chargés du Développement des ressources minières d'élaborer un plan d'action concret pour sa réalisation » au travers, entre autres, de la CUA et de la CEA.

Ces initiatives constituent une reconnaissance de la complexité de la problématique des pays dépendants des produits de base. En effet, pour de nombreux pays en développement, y compris les Pays les Moins Avancés (PMA), les Petits États Vulnérables (PEV) et les Pays Pauvres Très Endettés (PPTÉ) dépendant fortement des produits de base, la manne des ressources naturelles n'est pas nécessairement une bénédiction. En réalité, nombre d'entre eux ont des difficultés à convertir ces richesses en développement économique ou humain.

Le projet démarre dans un contexte international difficile pour le secteur minier. Ces difficultés se situent principalement à deux niveaux. En premier lieu, le secteur a subi de plein fouet les turbulences causées par la faiblesse des prix des matières premières et la volatilité à court terme des prix durant les deux dernières années. La capitalisation boursière du secteur est estimée avoir chuté de 156 milliards de dollars en 2014 et de nombreux projets d'investissements ont été suspendus. Quoique la baisse de capitalisation est moins importante que celle enregistrée en 2013, les licenciements effectués par de grands groupes miniers dans le cadre d'une stratégie de baisse des coûts perdurent. Signe d'une morosité qui risque de persister, le taux de réinvestissement du capital a diminué pour la première fois depuis 2010 et des prévisions basées sur les 40 plus grands groupes miniers montrent que ce ralentissement est voué à demeurer. La même analyse souligne que la tendance à la baisse des prix est due à une diminution de la demande de la Chine ainsi qu'à une offre devenue trop importante. Ces réalités n'augurent pas de relance de nouveaux projets d'exploitation.

En deuxième lieu, il convient de rappeler que le secteur minier est exposé à des risques avérés d'impact environnemental et social. La catastrophe environnementale récemment survenue dans le Minas Gerais au Brésil démontre de l'importance de ces risques. Le gouverneur de la région a reconnu le rôle joué par la politique d'accélération du délai de traitement des dossiers de demande de licences d'exploitation minière mettant ainsi l'emphase sur la nécessité de réviser le Code minier. Etant donné les répercussions de ce drame sur les communautés avoisinantes, cette catastrophe suscitera sans doute un renouveau de l'intérêt de divers groupes de la société civile sur le secteur minier. Cette attention portée sur les risques liés au secteur minier, fortement médiatisée dans les années 1990, s'était tempérée au vu de la multiplication des activités de responsabilité sociale au sein des grands groupes miniers. Il est probable que la médiatisation de la catastrophe du Minas Gerais marque le début d'un changement de donne.

II. Objectifs et résultats attendus de l'atelier

L'atelier régional se tiendra à N'Djamena sur invitation du Gouvernement du Tchad et en étroite collaboration avec le point focal, le Ministère de l'Economie et du Commerce. L'atelier s'intègre dans le cadre des objectifs du projet. De manière spécifique, l'atelier contribuera à l'objectif de développer les capacités des pays bénéficiaires à concevoir et à déployer des stratégies participatives pour créer et renforcer des liens économiques domestiques durables avec les activités liées à l'exploitation minière. Il s'agit notamment d'améliorer la compréhension des enjeux et mécanismes d'optimisation des effets structurants du secteur des ressources minières sur l'économie locale par les décideurs politiques, des spécialistes techniques et des institutions nationales au sein de la CEEAC.

Tenant compte de la dynamique régionale décrite ci-dessus, les sessions techniques de l'atelier se construiront autour de trois volets principaux. Le premier volet consistera à renforcer les capacités des participants sur les thématiques abordées par le projet. Le second volet de l'atelier visera à identifier les grandes lignes du plan de mise en œuvre d'activités concrètes dans les pays bénéficiaires et au niveau régional. Et enfin, une attention particulière sera accordée aux activités spécifiques au Tchad, pays d'accueil de cette première rencontre. L'atelier se conclura par le lancement officielle de la phase opérationnelle du projet tant au niveau national qu'au niveau régional.

De manière plus spécifique, la démarche adoptée au cours de l'atelier se construira de manière à identifier la meilleure approche pour atteindre les résultats attendus du projet tels que présentés dans le tableau 1. Ce

faisant, une attention particulière sera accordée à l'identification de partenariats visant à optimiser l'impact du projet.

Tableau 1. Les parties prenantes et les résultats recherchés

Parties prenantes	Résultats recherchés
<p><i>Niveau central de l'Etat :</i></p> <p><i>Décideurs politiques, y compris dans les ministères concernés, les organismes de réglementation, le parlement et les instances gouvernementales locales</i></p>	<p><i>Cadres de travail et directives disponibles pour concevoir des politiques et réglementations locales appropriées visant à faciliter et à stimuler la participation des opérateurs locaux à filière extractive.</i></p>
<p><i>Niveau central de l'Etat :</i></p> <p><i>Fonctionnaires des ministères et instances publiques concernés.</i></p>	<p><i>Pertinence renforcée des directives et des cadres de travail pour un contexte spécifique.</i></p>
<p><i>Secteur privé :</i></p> <p><i>Entreprises locales, toutes tailles confondues</i></p>	<p><i>Pertinence renforcée des directives et des cadres de travail pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises locales.</i></p>
<p><i>Secteur privé :</i></p> <p><i>Investisseurs nationaux et étrangers, associations sectorielles et chambre de commerce</i></p>	<p><i>Directives et cadres de travail améliorés pour une meilleure prise en compte points de vue des investisseurs.</i></p>
<p><i>Société civile :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>– Communautés locales</i> <i>– Syndicats</i> <i>– Organisations non gouvernementales (ONG)</i> 	<p><i>Directives et cadres de travail améliorés favorisant l'émergence d'un pacte social permettant d'exploiter et d'intégrer les points de vue de la société civile.</i></p>
<p><i>Enseignement : Universités et institutions de recherche et formation</i></p>	<p><i>Meilleur accès à l'information sur filière extractive nationale et sur les programmes de renforcement des compétences disponibles dans le domaine de la politique en matière d'exploitation des ressources minières et des activités minières associées.</i></p>
<p><i>Organisations internationales et organismes donateurs</i></p>	<p><i>Mieux comprendre le potentiel, les besoins et les objectifs nationaux en termes de génération de valeur ajoutée au niveau local à partir des filières liées aux industries extractives.</i></p>

III. Programme thématique

L'atelier offrira une plateforme régionale de dialogue et d'échange à l'ensemble des acteurs publics et privés autour des thématiques qui seront déclinées comme suit.

1) Informations sur le projet

- Les ressources disponibles
- Les résultats attendus
- le rôle des plateformes multi-acteurs

2) Le contexte international

- Dynamique de prix des produits minéraliers

3) Le secteur minier dans le contexte national et régional

- Etat des lieux du secteur des ressources minérales en Afrique centrale et estimations de son impact sur l'économie nationale et sur la région
- Etat des lieux du secteur minier au niveau national dans les pays bénéficiaires

4) Contenu local, effets structurants: concepts, attentes et réalités

- Les différentes approches et politiques de contenu local
- Structure type de la chaîne des valeurs des ressources minérales
- Comprendre la dynamique des effets structurants
- Attentes et réalités en matière de création d'emplois : études de cas

5) Défis et opportunités: les leviers politiques pour maximiser l'impact des investissements miniers

- Etat des lieux des mécanismes existants pour maximiser les liens structurants
- Code des investissements, code minier, code pétrolier

6) Les enjeux locaux des investissements miniers: analyses de cas

- Tchad
- Congo

7) Leçons tirées des bonnes pratiques dans les stratégies de rétention de valeur dans la région

- Nigeria
- Angola

8) Définir une approche inclusive dans l'optimisation des effets structurants

- Collaboration inter-ministérielle
- Collaboration gouvernement, secteur privé et société civile
- Collaboration inter-agences

9) Essai de feuille de route pour la mise en œuvre du projet

10) Lancement du projet

IV. Participants

L'atelier réunira des points focaux du projet dans les pays bénéficiaires et d'experts régionaux impliqués dans les ressources minières ainsi que des membres du groupe de travail national au Tchad. La session de lancement sera ouverte à toutes les parties prenantes.

**Améliorer les effets structurants du secteur des ressources minérales
dans les pays de la Communauté économique d'Afrique centrale**

Atelier régional et lancement de projet

N'Djamena, Tchad

du 25 au 30 novembre 2015

Programme

Mercredi 25 novembre 2015

Horaires	Sujets, intervenants et discussion	Président de séance
9.00-9.30	<p>Cérémonie d'ouverture M. Mbaikombé Guetimbaye Abel, Secrétaire Général Adjoint, Ministère de l'économie, du commerce et du développement touristique, Tchad.</p> <p>Mme. Milaso Chérel-Robson, économiste, CNUCED</p>	
9.30-10.15	<p>Présentation du projet Mme. Milaso Chérel-Robson, économiste, CNUCED</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ressources disponibles • Les résultats attendus • L'approche participative <p>Le rôle des plateformes multi-acteurs : attentes des différentes parties prenantes Tour de table</p>	Gouvernement du Tchad
10.15-10.30	Pause café	
10.30-12.00	<p>Pétrole, gaz et minerais: le contexte international Mme. Milaso Chérel-Robson, économiste, CNUCED</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dynamique des prix • Perspectives <p>Le contexte régional M. Jules Rommel Touka, statisticien économiste et expert macro-économiste, CEEAC</p> <ul style="list-style-type: none"> • La place du secteur minier dans les documents de stratégie • Etat des lieux du secteur des ressources minérales en Afrique centrale et essai d'estimations de son impact <p>Discussion: Maximiser les effets structurants du secteur minéralier: quel rôle pour le niveau régional?</p>	Gouvernement du Tchad
12.00-13.00	<p>Le contexte institutionnel au niveau national: Tchad M. Brahim Souleymane Nourène, directeur général adjoint du commerce, direction générale du commerce, Ministère du commerce et de l'industrie, Tchad</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs publics • Les acteurs privés et de la société civile 	Gouvernement du Tchad

13.00- 14.00	Déjeuner	
14.15-16.00	<p>Contenu local, effets structurants: concepts, attentes et réalités (1)</p> <p>Dr. Babafemi Oyewole, Président Exécutif, Energy Synergy Partners et ancien Directeur Exécutif du fonds de coopération technique de l'Association des Producteurs du Pétrole Africain (APPA).</p> <p>M. Samuel Safo Tchofo, Vice-Président Exécutif, Consoltia.</p> <p>Dr. Inès Féviliyé, Consultante en Mise en oeuvre des solutions Local Content et projets de développement économique local, Congo.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes approches et politiques de contenu local • Structure type de la chaine des valeurs des ressources minérales • Comprendre la dynamique des effets structurants • Attentes et réalités en matière de création d'emplois : études de cas <p>Discussion: Quelle approche pour le projet?</p>	Mme. Milaso Chérel-Robson, CNUCED
16.00-16.15	Pause café	
16.15-17.30	<p>Le contexte institutionnel au niveau national: République du Congo</p> <p>M. Ted Galouo Sou, directeur des ressources naturelles, Ministère du plan et de l'intégration, Congo</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs publics • Les acteurs privés et de la société civile <p>Discussion: La mise en œuvre au niveau national: Quelles conditions pour la durabilité?</p>	Mme. Milaso Chérel-Robson, CNUCED
17.30-18.00	<p>Résultats de la journée</p> <p>Tour de table</p>	Mme. Milaso Chérel-Robson, CNUCED

Jeudi 26 novembre 2015

Horaires	Sujets et intervenants	Président de séance
8.30-9.00	Enregistrement	
9.00-10.15	<p>Défis et opportunités: les leviers politiques pour maximiser l'impact des investissements miniers</p> <p>M. Brahim Souleymane Nourène, Ministère du commerce et de l'industrie, Tchad</p> <p>M. Ted Galouo Sou, Ministère du plan et de l'intégration, Congo</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux des mécanismes existants pour maximiser les liens structurants • Code des investissements, code minier, code pétrolier • Accord bilatéraux d'investissements • Contrats Etat-Investisseur étranger <p>Discussion: Transparence et accessibilité de l'information: quelles possibilités d'amélioration?</p>	Mme. Milaso Chérel-Robson, CNUCED
10.15-10.30	Pause café	
10.30-12.00	<p>Les enjeux locaux des investissements miniers: analyses de cas</p> <p>Dr. Inès Féviliyé, consultante en mise en oeuvre des solutions Local Content et projets de développement économique local, Congo.</p> <p>M. Yorbana Seign-Goura, consultant et doctorant, Université de Neuchâtel, Suisse.</p> <p>Dr. Antoine Doudjidingao, économiste responsable du Département des études économiques et politiques publiques, GRAMP-TC, Tchad.</p> <p>Discussion: Politiques publiques, actions privées: Comment optimiser l'impact sur les populations bénéficiaires? Quels leviers pour la durabilité?</p>	M. Samuel Safo Tchofo
12.00-13.00	<p>Leçons tirées des bonnes pratiques dans les stratégies de contenu local</p> <p>Dr. Babafemi Oyewole, Energy Synergy Partners.</p> <p>M. Samuel Safo Tchofo, Consoltia.</p> <p>Mme. Valerie Commelin, comité technique contenu local, Société des Hydrocarbures du Tchad.</p>	M. Samuel Safo Tchofo

13.00- 14.00	Déjeuner	
14.15-16.00	<p>Définir une approche inclusive dans l'optimisation des effets structurants: du contexte actuel à un nouvel équilibre (1)</p> <p>M. Brahim Souleymane Nourène, Ministère du commerce et de l'industrie, Tchad</p> <p>M. Ted Galouo Sou, Ministère du plan et de l'intégration, Congo</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration interministérielle • Collaboration gouvernement, secteur privé et société civile • Collaboration inter-agences • Collaboration universités, institutions de recherches et de formation <p>Discussion: Essai de typologie d'un contexte institutionnel optimal (1)</p>	Dr. Inès Féviliyé-Dawey
16.00-16.15	Pause café	
16.15-17.30	<p>Définir une approche inclusive dans l'optimisation des effets structurants: du contexte actuel à un nouvel équilibre (2)</p> <p>Discussion: Essai de typologie d'un contexte institutionnel optimal (2)</p>	Dr. Inès Féviliyé-Dawey
17.30-18.00	<p>Résultats de la journée</p> <p>Tour de table</p>	Dr. Inès Féviliyé-Dawey

Vendredi 27 novembre 2015

Horaires	Sujets et intervenants	Président de séance
8.30-9.00	Enregistrement	
9.00-10.15	<p>Projet de renforcement des capacités des gouvernements africains à négocier et assurer le suivi des contrats dans le secteur des industries extractives</p> <p>Mme. Claudine Sigam, Human and Institutional Capacities, Africa Minerals Development Center, Special Initiative Division (SID), Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.</p>	Dr. Babafemi Oyewole
10.15-10.30	Pause café	
10.30-12.00	<p>Tchad : Formalisation de l'état des lieux des besoins (1)</p> <p>Dr. Antoine Doudjidingao, GRAMP-TC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte économique et social au Tchad • Rôle spécifique du secteur minéralier <p>Le groupe de travail national</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composition, formalisation • Mode de fonctionnement et moyens • Rôle du groupe de travail dans le cadre du projet 	Dr. Babafemi Oyewole
12.00-13.00	Tchad : Formalisation de l'état des lieux des besoins (2)	Dr. Babafemi Oyewole
13.00- 14.00	Déjeuner	
14.45-16.00	Essai de feuille de route du volet « Effets structurants » au Tchad (1)	Mme. Milaso Chérel-Robson, CNUCED
10.15-10.30	Pause café	
16.15-17.45	<p>Plateformes d'échanges</p> <p>Mme Laina Maia, Consultante, CNUCED</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'exemples de plateformes existantes • Quelles possibilités de partage de données au niveau national et au niveau régional? <p>Discussion: Quelle approche pour une plateforme d'échanges sur les effets structurants ?</p>	Mme. Milaso Chérel-Robson, CNUCED
17.45-18.00	Résultats de la journée Tour de table	Mme. Milaso Chérel-Robson, CNUCED

Samedi 28 novembre 2015

Horaires	Sujets et intervenants	Président de séance
8.30-9.00	Enregistrement	
9.00-10.15	Première proposition de programme de travail pour la mise en œuvre du volet « Effets structurants » au niveau national: Tchad	Mme. Milaso Chérel-Robson, CNUCED
10.15-10.30	Pause café	
10.30-13.00	Conclusions de l'atelier <ul style="list-style-type: none">• Approche et méthodologie• Ressources humaines• Ressources financières• Plans de travail	Mme. Milaso Chérel-Robson, CNUCED
13.00- 14.00	Déjeuner	
14.00-16.00	Formalisation du texte de feuille de route pour le Tchad Préparation d'un essai de feuille de route pour le Congo	Mme. Milaso Chérel-Robson, CNUCED
15.00-16.30	Préparation de la cérémonie de lancement régional	Mme. Milaso Chérel-Robson, CNUCED

Dimanche 29 novembre 2015

- Travaux individuels sur le rapport de l'atelier

Lundi 30 novembre 2015

Cérémonie de lancement

Horaires	Sujets et intervenants
8.30-9.30	Enregistrement
10.15-10.30	Rapport de l'atelier et Essai de feuille de route pour le Tchad M. Brahim Souleymane Nourine, point focal du projet, Directeur général adjoint du commerce, Ministère de l'économie, du commerce et du développement touristique du Tchad Motion de remerciements Madame Valérie Commelin, Membre du Comité Technique "Contenu local", Société des Hydrocarbures du Tchad
10.30-11.00	Lancement officiel du projet intitulé « Améliorer les retombées du secteur des ressources minérales dans les Etats de la Communauté économique d'Afrique centrale » initié par la CNUCED Allocution de Madame Yanchun Zhang, Cheffe de Section, Unité spéciale sur les produits de base, CNUCED. S.E.M Pierre Ernest Abandzounou, Ambassadeur de la République du Congo au Tchad * Représentant de S.E.M Gabriel Obiang, Ministre des mines et de l'industrie de la Guinée Equatoriale*
11.00-11.30	Lancement officiel du projet régional Validation de la feuille de route pour le Tchad et clôture de l'atelier de renforcement des capacités du projet intitulé « Améliorer les retombées du secteur des ressources minérales dans les Etats de la Communauté économique d'Afrique centrale » initié par la CNUCED Allocution de M. Ousman Mahamat Nour, Secrétaire Général, Ministre de l'économie, du commerce et du développement touristique du Tchad et Coordonateur du comité inter-ministériel composé des entités suivantes : Ministère de l'énergie et du pétrole, Ministère des mines et de l'industrie.
11:30	Photo de famille
11:45	Cocktail

* Pour approbation du lancement.